

Marolles-en-Brie, le 29 septembre 2022

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 SEPTEMBRE 2022**

Le conseil municipal, légalement convoqué le 20 septembre 2022, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence d'Alphonse BOYE, Maire de Marolles-en-Brie, le 27 septembre 2022,

La séance est ouverte à 19h14.

Liste des délibérations figurants à l'ordre du jour :

N° 46/2022 : Affaires Générales - Installation de quatre conseillers municipaux.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Prend acte à l'unanimité.

N° 47/2022 : Affaires Générales - Modification de la délibération n° 0074/2021 portant désignation de membres des commissions et sous-commission municipales facultatives permanentes.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité.

N° 48/2022 : Affaires Générales - Modification de la délibération n° 0075/2021 portant désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres – CAO.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité.

N° 49/2022 : Affaires Générales - Modification de la délibération n°0062/2021 portant sur la désignation des membres du conseil municipal au Conseil d'administration du CCAS.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité.

N° 50/2022 : Affaires Générales - Nomination du représentant du conseil municipal aux trois conseils d'écoles pour l'année 2022/2023.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité des votants 23 voix pour et 3 abstentions (Bernard KAMMERER, Carine CHARLES et Joël VILLAÇA).

N° 51/2022 : Affaires Générales - Avis sur la demande d'autorisation d'ouverture du magasin Picard Surgelés les dimanches 10, 17, 24 et 31 décembre 2023.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité.

N° 52/2022 : Affaires Générales - Approbation de l'adhésion au SIGEIF de la communauté d'agglomération Val Parisis (95) au titre de la compétence Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE).

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité.

N° 53/2022 : Affaires Générales - Approbation de l'adhésion au SIGEIF de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (95) au titre de la compétence Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE).

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité.

N° 54/2022 : Affaires Générales - Approbation de la modification des statuts du SAF94 .

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité.

N° 55/2022 : Affaires Générales - Demande de retrait de la ville de Saint-Maur-des-Fossés du Syndicat INFOCOM'94.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité des votants 22 voix pour et 4 abstentions (Bernard KAMMERER, Carine CHARLES, Joël VILLAÇA et Claude DUROUX).

N° 56/2022 : Affaires Générales - Convention de gestion des populations félines sans propriétaire avec l'association « Association des Chiots et Chatons à Adopter » (ACCA).

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité.

N° 57/2022 : Finances et Marchés Publics - Décision modificative n° 1-2022.

Rapporteur : Jean-Luc DESPREZ

Adopté à l'unanimité des votants 23 voix pour et 3 abstentions (Bernard KAMMERER, Carine CHARLES et Joël VILLAÇA).

N° 58/2022 : Finances et Marchés Publics - Demande d'admission en non-valeur de créances irrécouvrables – Budget 2022.

Rapporteur : Jean-Luc DESPREZ

Adopté à l'unanimité.

N° 59/2022 : Finances et Marchés Publics - Proposition de convention de mécénat avec le Groupe IKIGAI EDUCATION.

Rapporteur : Jean-Luc DESPREZ

Adopté à l'unanimité.

N° 60/2022 : Ressources Humaines - Modification du tableau des effectifs.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité.

N° 61/2022 : Ressources Humaines - Modification de la délibération n°0028/2022 portant sur l'organisation du temps de travail des agents communaux au 1^{er} janvier 2022.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité.

N° 62/2022 : Ressources Humaines - Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire (MPO) mise en œuvre par le CIG petite couronne.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Adopté à l'unanimité.

N°63/2022 : Affaires scolaires- Enfance et Jeunesse -Convention d'Objectifs et de Financement avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne n°202200173 – Axe 1 pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures et services de droit commun.

Rapporteur : Anne FERREIRA

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25.



Alphonse BOYE,
Maire de Marolles-en-Brie